

LÉGISLATURE 2025 - 2030

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
19 MAI 2026**

L'utilisation du masculin dans le présent document a pour seul but d'alléger le texte et s'applique sans discrimination de genre.

PRÉSENTS

M.	B. SCHOPFER, Président
Mme	L. CONRAD, Secrétaire
M.	S. VENTRE, Vice-Président
Mmes	C. BLAGOJEVIC VENTRE, M. CONRAD et J. PARACCHINI
MM.	A. CARREL, J.-L. FERRARI, A. FORISSIER, S. LEMA, R. PARTY, M. SUTER et L. ZURBUCHEN
M.	P. BOUVIER, Maire
M.	X. BEUCHAT, Conseiller administratif
Mme	M. PASCHE, Conseillère administrative

EXCUSÉS

MM.	T. FREIDIG et C. HUBER
-----	------------------------

M. le Président ouvre la séance à 19h05.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 AVRIL 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 7 oui et 3 abstentions.

M. Ventre et **Mme Blagojevic Ventre** rejoignent la séance.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

a) « Oasis » (parcelles n° 3175, 3629 et 3631)

M. Bouvier indique qu'une rencontre aura lieu prochainement avec les architectes en charge de la rénovation des 57 et 59 route de Bellegarde.

M. Beuchat reviendra sur ce sujet, en lien avec la délibération à voter au point 6 b).

b) Sortie du Conseil municipal

M. Bouvier tient à remercier chaleureusement les organisateurs de la sortie du Conseil municipal. Ce fut un beau moment de partages et de rires.

c) Immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA)

M. Bouvier confirme que les travaux avancent bien et mentionne la présentation par la Fondation René et Kate Bloch (FRKB) et l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) qui aura lieu à la salle communale le 21 mai à 16h00.

Pour mémoire, la FRKB est une fondation immobilière de droit public (FIDP) qui a pour vocation d'acquérir, de construire, de gérer et d'entretenir des immeubles avec encadrement pour les personnes âgées (IEPA) au sein du canton de Genève.

Ces immeubles disposent de logements pour seniors, attribués aux personnes en âge AVS et domiciliés à Genève, présentant un besoin d'encadrement médico-social avéré.

L'encadrement social et la sécurité sont assurés par l'IMAD, laquelle offre les prestations suivantes : un système de sécurité et d'appel à l'aide disponible dans chaque appartement et dans les espaces communs, un accès à la salle à manger, des activités communautaires, un encadrement social et administratif ainsi qu'une permanence nocturne.

M. Bouvier rappelle qu'il s'agit de la plus petite structure de ce genre en Suisse et remercie la FRKB d'avoir eu la sensibilité d'accepter de poursuivre cette belle avancée pour Chancy.

d) Sécurité dans le village

M. Bouvier évoque brièvement une séance qui a eu lieu la semaine dernière au sujet des besoins de la Commune qui souhaite notamment que les incivilités liées aux chiens, les dépôts d'encombrants hors date et le stationnement soient contrôlés et amendés le cas échéant.

Il rappelle que les agents municipaux ne travaillent pas le week-end et que la police municipale de Bernex manque de ressources pour accueillir favorablement la demande de Chancy.

Le Conseil administratif a donc mandaté un prestataire afin d'obtenir une offre chiffrée précise pour chaque type d'intervention.

e) Bellegarde 82 et 84 - Café du Virage et appartements

M. Bouvier annonce que tous les appartements seront loués au plus tard en septembre 2026.

Des visites ont été effectuées avec le futur locataire (du 5 pièces) ainsi que le futur restaurateur.

M. Schopfer demande si les exigences de reprise du Café sont restées les mêmes ou si elles ont été adaptées à cause du manque de candidat.

M. Bouvier assure que le futur restaurateur a suivi le même processus et rempli le même cahier des charges. Une carte correspondant à un « bistrot de campagne » ainsi que des prix abordables pour les familles devraient être l'apanage de ce restaurant. Le restaurateur pressenti travaille dans ce domaine depuis plus de 40 ans (ses parents étaient restaurateurs) et a déjà deux établissements, un spécialisé dans la viande et une pizzeria.

Mme M. Conrad s'interroge sur les raisons qui l'ont motivé à reprendre le Café du Virage.

M. Bouvier lui répond qu'il a trouvé le lieu magnifique, notamment la terrasse naturellement ombragée. Il n'exploite rien à la campagne et aimerait en faire un lieu convivial et simple.

f) Futures manifestations

Mme Pasche mentionne :

- l'exposition photo « l'humain au cœur de la nuit » sur le chemin de l'Ecole, jusqu'au 2 juin prochain;

- Ciné Chancy, le 21 août 2026, avec la projection du film « Arthur the King » (enfants dès 8 ans);
- les Promotions, le 26 juin 2026
- la Fête nationale, le 1^{er} août 2026.

Pour ces deux dernières, **Mme Pasche** demande au Conseil municipal de réfléchir à un signe distinctif qui permettrait aux communiers de les identifier immédiatement, sachant que les Promotions auront pour thème le cirque.

g) Recensement du patrimoine

Suite à la rencontre du Conseil administratif avec l'Office du patrimoine et des sites, Service de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire, représenté par Dr Matthieu de la Corbière, Directeur et M. Frédéric Python, Coordinateur des recensements, qui s'est tenue juste avant la séance du Conseil municipal, **Mme Pasche** annonce que les anciennes fiches seront mises à jour et seront disponibles dès le 10 juin 2026 sur le site SITG.

Ces deux personnes se proposent de venir présenter leur travail à la population. Elle transmettra leurs coordonnées aux membres de la commission des relations publiques et de la communication car cela pourrait faire l'objet d'une conférence et d'un article dans le prochain ChancyLien. Elle les a trouvés passionnés et passionnants.

4. RAPPORT DE COMMISSION

a) Rapport de la commission des finances du 27 avril 2026

M. le Président passe la parole à **M. Suter**, Président de la commission des finances.

M. Suter commente brièvement le rapport de la commission des finances et précise que l'exercice 2025 se clôture avec un compte de résultats présentant un montant de CHF 5'765'132.06 aux charges et de CHF 6'858'980.26 aux revenus. Il se réjouit donc de l'excédent de revenus s'élevant à CHF 1'093'848.20.

Les résultats positifs enregistrés ces dernières années permettront à la Commune d'amorcer un processus de désendettement. La dette s'élève désormais à CHF 24'961'780.--, en diminution de CHF 2'539'000.-- par rapport à 2024, traduisant les efforts entrepris pour rembourser une partie des engagements. Dans cette perspective, le maintien d'une gestion rigoureuse demeurera indispensable au cours des prochaines années afin de poursuivre la réduction de l'endettement et de préserver les marges de manœuvre financières de la Commune.

M. Suter ajoute que la commission des finances a préavisé favorablement l'approbation des comptes 2025 à l'unanimité.

M. Suter remercie sincèrement Mme Spencer pour son implication dans la gestion des finances de la Commune et son important soutien dans la rédaction du rapport.

A son tour, **M. Bouvier** remercie sincèrement la Fiduciaire et Mme Spencer pour son engagement. Il adresse également ses remerciements à la commission des finances et notamment son Président, pour avoir préavisé les comptes favorablement.

Grâce à cet excédent, il confirme qu'il sera possible d'éviter d'emprunter et d'amortir certains investissements. Il indique que de nombreux projets immobiliers et urbains restent à venir et qu'il se tient à disposition pour toute information complémentaire.

M. Bouvier conclut : « nous pouvons être fiers de la gestion des finances de la Commune. Une des rares communes de la Champagne qui est « restée dans les clous » avec autant de bénéfice. Il relate surtout les messages concordant de la Fiduciaire et du réviseur, mentionnant « le maintien d'une rigueur indispensable par rapport aux investissements et des priorités à définir dans les priorités. Mais cette gestion n'a de sens que si elle répond aux besoins et attentes des communiers. C'est pourquoi nous devons rester à l'écoute pour faire évoluer nos priorités ».

Mme Pasche indique que le Moulin Roget pourrait faire l'objet d'un financement étatique.

M. Beuchat la met en garde sur les conséquences de ces demandes et les contraintes qu'elles peuvent impliquer.

Il ajoute que les intérêts de la dette sont pris en charge par le Canton car Chancy reste une commune pauvre mais obligée d'entretenir son patrimoine administratif.

M. le Président demande s'il y a des remarques particulières sur le rapport.
Les Conseillers municipaux n'ont aucune observation.

5. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

a) Proposition relative à l'approbation des comptes annuels 2025 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2025

M. le Président donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

Aucune remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.
Il est pris acte de cette décision.

b) Crédit d'étude de CHF 75'000.-- destiné à la rénovation des bâtiments sis route de Bellegarde 57 et 59, parcelle n° 3631

M. le Président donne lecture de l'intitulé de la délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 12 oui.

M. Beuchat relève que la demande d'autorisation de construire sera déposée d'ici la fin de l'été et que l'autorisation devrait tomber en fin d'année. Le crédit couvre également les appels d'offres afin d'avoir des devis permettant d'établir le budget 2027.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **M. le Président** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui.
Il est pris acte de cette décision.

6. ÉLECTIONS

a) Élection du bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027

M. Lema propose que **M. Schopfer** reste Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, cette proposition est mise au vote.

M. Schopfer est élu Président du Conseil municipal par 12 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette élection.

M. Schopfer propose que **M. Ventre** poursuive son mandat de Vice-Président.

Aucune autre candidature n'étant présentée, cette proposition est mise au vote.

M. Ventre est élu Vice-Président du Conseil municipal par 12 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette élection.

M. Schopfer propose de réélire **Mme L. Conrad** au poste de Secrétaire.

Aucune autre candidature n'étant présentée, cette proposition est mise au vote.

Mme L. Conrad est élue Secrétaire par 12 oui et 1 abstention.
Il est pris acte de cette élection.

7. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS

a) Commission des affaires sociales, de la culture, des sports et des loisirs

M. Lema communique qu'après le week-end du vide-greniers se tiendra la soirée associative brésilienne Maculelê Capoeira (avec également des ateliers et démonstrations dans la journée), puis suivra le festival l'Esprit de la forêt gagne Chancy (30 et 31 mai 2026).

b) Commission de la circulation, de la mobilité et de la sécurité routière

M. Party rappelle les travaux en cours sur la route du Moulin-Roget ainsi que les douanes fermées à l'occasion du G7, du 12 au 19 juin 2026 (y compris piétons et cyclistes).

c) Commission de l'environnement et du développement durable

M. Forissier indique la prochaine séance qui aura lieu le 18 juin 2026 et aura pour principal objet le planning de la Journée de l'environnement (20 septembre 2026).

d) Commission des finances

Aucune communication.

e) Commission des relations publiques et de la communication

Mme Paracchini annonce que le Chancilien de juin sera un « spécial associations ». Elle les remercie d'ailleurs pour leurs textes, ainsi que Mme Audeoud pour la mise en page et Mme Noverraz-Mühlemann pour la relecture.

f) Commission du territoire et des constructions

Aucune communication.

g) Commission ad hoc pour la restauration du Moulin Roget

Aucune communication.

Ecole - porte d'accès au local des pellets

Suite à la remarque faite par **M. Ventre** lors de la précédente séance, **M. Bouvier** confirme qu'il a validé le devis pour remédier à la possibilité qu'avaient les enfants de passer le bras par la grille et d'ouvrir la porte.

Chemin des Raclerets

Mme M. Conrad souligne que le trou déjà signalé s'est agrandi et que cela rend le cheminement piétons potentiellement dangereux la nuit.

Route de Bellegarde

M. Schopfer avise qu'il y a également un problème de béton sur la piste cyclable entre la déchetterie et l'arrêt de bus des Bouveries.

Fin de mandat

Pour mémoire, **M. Bouvier** a œuvré pour le bien de la Commune en étant élu Conseiller municipal en 1999, puis Adjoint en 2007 et Maire en 2015.

Alors, avant de clôturer la séance, **M. Bouvier**, dont c'est la dernière en tant que Maire, tient à s'exprimer en ces termes et avec beaucoup d'émotion.

Chers collègues,

Après 11 années passées au service de notre Commune, l'heure est venue pour moi de tourner une page importante de ma vie.

Être Maire est une fonction à part. C'est un honneur immense, mais c'est aussi une responsabilité lourde. On ne reçoit aucune formation pour ce métier. On apprend chaque jour. On apprend en écoutant, en observant, en décidant, parfois en se trompant. On apprend surtout au contact des autres avec ma philosophie de ne pas changer les gens, mais d'apprendre à travailler avec.

J'ai aussi découvert qu'aujourd'hui, on ne gère plus une commune comme dans les années passées. Les attentes sont plus nombreuses, les responsabilités plus lourdes, les contraintes administratives plus complexes et les décisions plus exposées. Cela demande de l'énergie, de l'adaptation et surtout une capacité à anticiper l'avenir.

Durant ces années, j'ai compris à quel point il est essentiel d'être bien entouré. Savoir s'entourer des meilleurs est une des clés de la réussite. Aucun Maire ne réussit seul. Merci à vous, mes collègues élus, pour votre engagement, votre travail, vos idées, vos qualités... et même vos défauts. Car c'est en apprenant à travailler ensemble, avec nos différences, que nous avons avancé. Les succès se construisent collectivement j'en reste convaincu.

Je sais aussi que pour certains vous avez dû vous adapter à mon caractère, qui n'est pas toujours le plus simple. Mon impatience m'a parfois précédé. J'ai souvent voulu aller vite, faire avancer les projets sans attendre. Si cela a pu bousculer certains d'entre vous, je vous remercie sincèrement pour votre compréhension. Cette impatience venait toujours d'une volonté profonde de faire progresser notre Commune.

Être Maire, c'est prendre des décisions. Parfois difficiles. Parfois impopulaires. C'est accepter d'être souvent seul face au doute. Le doute fait partie de la fonction. Il oblige à réfléchir, à mesurer, à garder le cap.

C'est aussi accepter de prendre des risques. Car ne rien faire, par peur de déplaire ou d'échouer, serait la pire des décisions. Nous avons fait des choix ambitieux et nous avons osé. Et même lorsque nous nous sommes trompés, ces erreurs nous ont construits. Elles nous ont rendus plus forts, plus lucides et plus responsables.

J'ai toujours essayé d'agir avec équité, en gardant l'intérêt général comme priorité. Ce souci d'équité est essentiel lorsqu'on représente l'ensemble d'une population, avec ses attentes parfois différentes, parfois opposées.

Nous vivons dans un monde exigeant, parfois dur, où la critique est plus rapide que les remerciements, et où la reconnaissance est rare. Mais il faut accepter qu'en démocratie, quels que soient les efforts fournis, il y aura toujours des opinions différentes. L'important est de faire au mieux, avec sincérité, courage et bon sens.

Et pourtant, il existe des moments qui donnent tout son sens à cet engagement. Il y a une vraie satisfaction, un vrai bonheur, lorsque l'on croise des habitants qui vous remercient pour ce que vous avez initié, construit ou amélioré. Ces moments-là rappellent pourquoi on s'engage et donnent la force de continuer.

Tout au long de ces 11 années, j'ai essayé de garder une vision pour notre Commune. Penser au long terme. Penser aux générations futures plutôt qu'aux prochaines élections. Construire, préparer, anticiper. Car notre rôle n'est pas seulement de gérer le présent, mais de bâtir l'avenir. J'ai toujours eu cette volonté d'initier des projets et de les faire évoluer.

Mais au-delà des projets, des décisions et des nombreux défis, ce qui fait pour moi la véritable richesse de ce mandat, ce sont les rencontres. Tous ces échanges avec ces innombrables

personnes, tous secteurs, toutes activités confondues que j'ai croisées, côtoyées resteront sans doute ce que je retiendrai le plus précisément.

Cet engagement m'a aussi demandé des sacrifices personnels. J'ai dû mettre une partie de ma carrière professionnelle entre parenthèses pour me consacrer pleinement à la Commune. Ma vie privée également a été passablement adaptée à la fonction. Si je devais compter toutes les heures passées pour la Commune, je pense que j'aurais pu faire le tour du monde à vélo plus d'une fois. Je l'ai fait avec conviction, parce que je croyais profondément à cette mission et à ce que nous pouvions accomplir ensemble.

Je veux également remercier ma famille. Car derrière chaque engagement public, il y a des proches qui acceptent les absences, les contraintes, les inquiétudes et le temps que l'on ne peut pas toujours leur consacrer. Leur soutien et leur compréhension sont indispensables.

Aujourd'hui, je suis particulièrement fier de transmettre cette responsabilité à une femme, pour la première fois dans l'histoire de Chancy. Ce passage de relais marque une étape importante et positive pour notre Commune.

Martine, je te souhaite beaucoup de réussite dans cette année de défis qui s'ouvre devant toi. Je sais l'engagement que cela demande. Je sais aussi la richesse humaine que l'on y trouve. Puisses-tu toujours garder cette vision pour la Commune, cette capacité à rassembler et cette force pour décider, même lorsque le doute s'invite.

Enfin, merci à toutes celles et ceux qui m'ont fait confiance, qui m'ont soutenu et qui ont travaillé à mes côtés durant toutes ces années. Cette aventure n'aurait pas été possible sans vous.

Avant de conclure, j'aimerais faire une comparaison qui me parle particulièrement étant fan de ski. Être Maire, c'est un peu comme être skieur.

Il y a des jours où la neige est parfaite, où toutes les conditions sont réunies, où tout semble fluide, où les projets avancent facilement. Puis des jours où la neige est dure, le brouillard persiste, les conditions plus compliquées, chaque virage demande davantage d'efforts, de prudence et de maîtrise. Toutes ces années, j'aurais connu les deux, des moments de satisfactions et des périodes bien plus difficiles. L'important est de garder l'équilibre, de regarder devant, de s'adapter au terrain et de continuer à avancer.

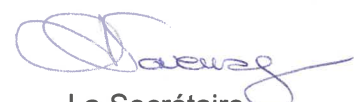
Je quitte la piste, mes fonctions, avec beaucoup de gratitude, avec humilité, et avec la conviction d'avoir servi du mieux possible. Quelques traces derrière moi, certainement quelques erreurs aussi, mais avec la certitude d'avoir donné le meilleur de moi-même pour notre Commune.

Je cède la place avec la conviction que chaque étape, chaque réussite comme chaque difficulté ont contribué à construire la suite.

Merci à toutes et tous pour votre précieuse collaboration ainsi que la confiance accordée. Bonne suite de parcours à vous et surtout prenez beaucoup de plaisir dans tout ce que vous continuerez d'entreprendre. Prenez soin de vous et de vos proches, la vie passe vite.

Encore un grand merci à la famille Carrel pour son accueil et la magnifique soirée qui va suivre.

M. le Président lève la séance à 20h35.


Le Président du Conseil municipal
Boris Schopfer
La Secrétaire
Joëlle Noverraz-Mühlemann
La Secrétaire du Conseil municipal
Léna Conrad